

DEPARTEMENT

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**

AVEYRON

Séance du vendredi 13 janvier 2023

Date de la convocation 07/01/2023 Date d'affichage 07/01/2023 Membres : En Exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	<i>L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE <u>Représenté(e)s :</u> <u>Excusé(e)s :</u> Thomas LAMOTTE Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

Objet: Rénovation de l'éclairage public village de Roussennac - DE_20230113_004

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal de Roussennac a décidé d'enterrer les réseaux aériens sur les deux entrées du village (route de Montbazens et route de Rignac) durant l'année 2023. Dans le cadre de cet aménagement, il est nécessaire de revoir l'éclairage public. Les luminaires actuels à lampes à sodium très énergivores sont placés sur des poteaux EDF. De véritables mâts en remplacement devront être installés sur ces deux zones, ces derniers seront équipés d'ampoules LED qui permettront une économie d'énergie à luminosité équivalente, et une gradation de l'intensité de l'éclairage. La commune de Roussennac a fait appel au SIEDA de l'Aveyron pour estimer le coût d'une telle opération. Celui-ci est estimé à 16 500€ pour l'entrée route de Montbazens et à 13 500€ pour l'entrée route de Rignac, soit un total de 30 000 € HT pour 14 mâts de luminaires en LED. Une aide de 4900€ sera accordée par le SIEDA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public de la traverse du village de ROUSSENNAC pour un montant de 30 000 € HT, ces travaux pourraient débuter durant le deuxième trimestre de 2023.
- de solliciter le concours du SIEDA de l'Aveyron
- de solliciter une demande de subvention au titre du programme fond vert ;
- de définir le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant des travaux HT	Pourcentage	Montant de l'aide
Sieda	Sollicitée	30 000 €	16.33%	4 900€
Etat	Sollicitée		50%	15 000€

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 18/01/2023
012-211202064-20230113-DE_20230113_004-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 : roussennac.mairie@wanadoo.fr

Autofinancement	
-----------------	--

33.67%	10 100€
--------	---------

- de préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2023 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de ce programme.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 18 janvier 2023
et publication ou notification
le 18 janvier 2023

Roussennac, le 18 janvier 2023.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

